



**ASSOCIATION REGIONALE POUR
L'INSERTION & L'AUTONOMIE 38**

C'est aussi :

- Un **S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale
- Un **S**ervice d'**A**ctivité de **J**our

Siège social :

Espace Roger Raphaël
55, avenue de Romans - 38160 Saint-Marcellin
Tél. : 04 76 38 05 85
Mail : accueil@aria38.fr



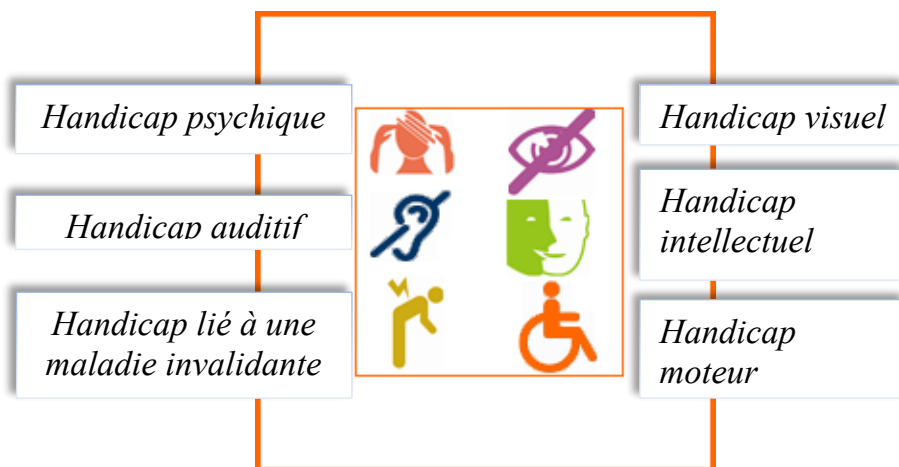
Foyer-Logement



5, avenue de Saint-Vérand
38160 Saint-Marcellin
Tél. : 04 76 38 87 30 – 06 80 66 16 76

Pour Qui ?

- Les adultes en situation de **tout handicap**, célibataires ou en couple, de 18 à 60 ans, (dérogation possible en fonction de la situation), en activité professionnelle, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'un Service d'Activité de Jour.
- Les personnes domiciliées en Isère prioritairement.

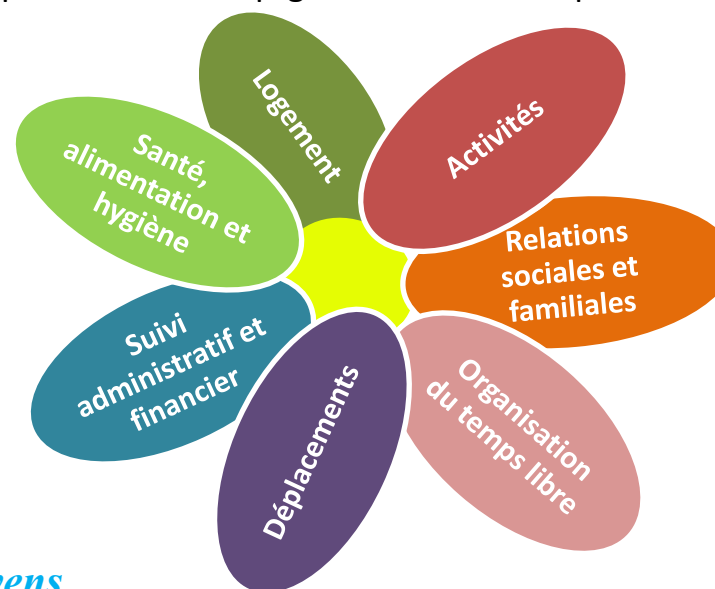


Pour Quoi ?

- Permettre à une personne en situation de handicap, de maintenir et développer ses capacités d'autonomie, dans un logement individuel.
- Accompagner la personne, au quotidien, dans son projet personnalisé.

Domaines d'intervention

L'équipe éducative accompagne les résidents sur sept domaines :



Moyens

- Une équipe éducative, pluridisciplinaire, non médicalisée, formée à la Langue des Signes Française (LSF).
- 31 logements individuels, adaptés et intégrés dans la cité.

Modalités d'admission

- L'admission, la durée et le renouvellement de l'accompagnement sont soumis à une décision de la Commission Départementale de l'Autonomie pour Personne Handicapée (CDAPH).
- Trois mois d'observation donnant lieu à une évaluation transmise à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).